



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 18 avril 2017.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 25.	
Résolution #CÉ 16/17-25	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Boucher, enseignante Julie Châteauneuf, enseignante Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Catherine Jeannotte, enseignante Karinne Lebel, parent Mylène Rondeau, parent Carolie Rousseau-Cyr, enseignante Guylaine Thivierge, parent Chantal Wamegni, parent Absence : Chantal Desautels, membre de la communauté Public : Lydia Desmarteau, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet																		
Résolution #CÉ 16/17-26	3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 21 février 2017 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th style="text-align: left;">POINTS D'INFORMATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8. Consultation publique sur un projet d'école alternative à la CSP</td> <td>16. Photos scolaires</td> </tr> <tr> <td>9. Consultation sur l'énoncé de valeurs et sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10. Sortie éducative 2016-2017</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11. Fournitures scolaires 2017-2018</td> <td></td> </tr> <tr> <td>12. Cahiers d'activités 2017-2018</td> <td></td> </tr> <tr> <td>13. Code de vie 2017-2018</td> <td></td> </tr> <tr> <td>14. Mesure 30170 et Annexe 49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>15. Semaines de lecture</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Consultation publique sur un projet d'école alternative à la CSP	16. Photos scolaires	9. Consultation sur l'énoncé de valeurs et sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP		10. Sortie éducative 2016-2017		11. Fournitures scolaires 2017-2018		12. Cahiers d'activités 2017-2018		13. Code de vie 2017-2018		14. Mesure 30170 et Annexe 49		15. Semaines de lecture		Adoption
		POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION																		
8. Consultation publique sur un projet d'école alternative à la CSP	16. Photos scolaires																				
9. Consultation sur l'énoncé de valeurs et sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP																					
10. Sortie éducative 2016-2017																					
11. Fournitures scolaires 2017-2018																					
12. Cahiers d'activités 2017-2018																					
13. Code de vie 2017-2018																					
14. Mesure 30170 et Annexe 49																					
15. Semaines de lecture																					
<ol style="list-style-type: none"> 17. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 18. Parole à la responsable du service de garde 19. Parole à la représentante du comité de parents 20. Parole aux membres 21. Parole à la présidente 22. Parole à la direction 23. Parole au public 24. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>																					
	4-	<p>Parole au public :</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information																		
	5-	<p>Mot de la présidente</p> <p>Madame Valérie Fugère souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.</p>	Information																		
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Madame Nathalie Huchette remercie les membres de leur présence.</p>	Information																		

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 16/17-27</p>	<p>7-</p>	<p>Approbation du compte-rendu du 21 février 2017 et suivis</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Mylène Rondeau.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Suites au procès-verbal du 21 février 2017</p> <p>Au point 8, madame Huchette informe l'assemblée qu'elle n'est toujours pas en mesure de garantir que le cours de musique sera présent sur la grille-horaire des élèves à la rentrée scolaire 2017. Bien que le montant total des achats à effectuer ne soit pas encore connu, il est plausible de conclure qu'il sera en dessous du montant de 14000\$ initialement estimé. Toutefois, comme la CSP ne dispose pas de budget voué à la réalisation d'un tel projet, il est nécessaire de se tourner vers d'autres sources de financement. Madame Huchette sera en mesure de confirmer ou d'infirmer la présence du cours de musique pour l'année scolaire 2017-2018 d'ici 2 semaines, tout au plus. Par ailleurs, madame Huchette a bénéficié de l'expertise d'une enseignante de musique retraitée. Celle-ci a pu la conseiller sur les achats à effectuer, en plus d'évaluer la condition des instruments de musique appartenant déjà à l'école;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le piano appartenant à l'école est fonctionnel. ✓ Les xylophones sont aussi aptes à être utilisés par les élèves, mais quelques pièces sont manquantes et un nettoyage est nécessaire. ✓ L'achat d'une batterie électronique s'élèverait à 700\$. ✓ L'achat de 20 djembés nécessiterait un investissement d'environ 150\$/djembé. ✓ L'achat d'une guitare électrique pouvant fonctionner avec le TBI est aussi envisagé. <p>Les achats relatifs au cours de musique devront être effectués après le 1^{er} juillet 2017.</p> <p>Madame Huchette informera les membres des développements à venir.</p> <p>Au point 10, pour la soirée <i>Feux de contes</i>, les spectateurs ont pu profiter des prestations de 3 conteurs plutôt que de 4, comme cela était initialement prévu. Les profits générés par le souper spaghetti n'ont pas suffi à pallier au manque monétaire à combler pour rembourser l'ensemble des frais encourus par la tenue de cet événement.</p> <p>Au point 16, Mesdames Josiane Arsenault-Dubé et Nathalie Huchette ont décidé de renoncer à faire une demande d'aide de financement à la Fondation communautaire de Postes Canada. En effet, après mûre réflexion, elles en sont venues à la conclusion que le projet ne cadrerait pas nécessairement avec les objectifs de la Fondation. De plus, les démarches à effectuer représentaient un travail de longue haleine.</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
	8-	<p>Consultation publique sur un projet d'école alternative à la CSP</p> <p>La direction avise les membres que, suite à une demande des parents, le Conseil des commissaires de la CSP a lancé une consultation publique, afin d'entendre les avis de la population concernant le projet d'ouvrir une école primaire alternative publique à Ste-Julie. À cet effet, les gens intéressés à émettre leur opinion sont invités à le faire via sondage.</p> <p>Une soirée d'information aura lieu le mercredi 19 avril à 19h30, à l'école secondaire du Grand-Coteau.</p> <p>Il est à noter que tous les élèves du territoire de la CSP pourraient bénéficier de l'enseignement offert dans cette école alternative, à la condition que le parent soit disposé à assumer le transport de son enfant. Si le projet voit le jour, c'est les installations de l'école Le Rucher qui devraient accueillir l'école alternative. Celle-ci bénéficiera de la présence d'une direction 5 jours/semaine, d'un conseiller pédagogique 3 jours/semaine et offrira 1 classe/niveau.</p> <p>La consultation publique prendra fin le 12 mai 2017.</p>	Information
	9-	<p>Consultation sur l'énoncé de valeurs et sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP</p> <p>Madame Nathalie Huchette remet aux membres le document ayant pour objet : La consultation sur l'énoncé de vision et l'énoncé de valeurs du Plan d'engagement vers la réussite de la CSP. À la demande du Conseil des commissaires de la CSP, les membres du CÉ doivent prendre connaissance du contenu des énoncés, dans le but de partager ensuite leurs commentaires à l'égard de ce projet. À l'issue de cette consultation, le Conseil des commissaires adoptera l'énoncé de vision et l'énoncé de valeurs de la CSP en juin 2017. Ceux-ci serviront d'assise au nouveau Plan d'engagement vers la réussite scolaire de la CSP, dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'année 2018-2019.</p> <p>Suite aux discussions engendrées par la consultation des énoncés, voici les points à retenir :</p> <p>Énoncé de vision : Les membres déplorent le ton trop affirmatif. En effet, il serait souhaitable de lire cet énoncé comme étant un but ultime à atteindre plutôt que comme un constat, laissant croire que les éléments énoncés soient déjà acquis, ce qui ne représente pas la réalité.</p> <p>Énoncé de valeurs :</p> <p><i>« Afin d'atteindre notre vision nous, les membres du personnel et les membres du Conseil des commissaires de la CSP, nous engageons individuellement à »</i></p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Il serait souhaitable d'ajouter et <i>collectivement</i>, puisque bien que l'implication individuelle soit à la base de tout engagement, c'est le collectif qui en fait la force.</p> <p><i>«Collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement nos objectifs communs, notamment par le partage des meilleures pratiques;»</i></p> <p>Bien que tous s'entendent sur la pertinence de ces propos, il va de soi qu'au quotidien, le temps manque parfois aux enseignants pour y parvenir.</p> <p><i>«Favoriser l'accessibilité et la collaboration aux recherches en éducation;»</i></p> <p>Les membres déplorent que, de façon générale, les informations ne se rendent pas aux parents. Il serait pertinent d'ajouter un onglet sur le site de la CSP où il serait possible de consulter les résultats des diverses recherches effectuées en éducation.</p>	
<p>Résolution #CÉ 16/17-28</p>	<p>10-</p>	<p>Sortie éducative 2016-2017</p> <p>Madame Carolie Rousseau-Cyr fait part à l'assemblée d'une invitation faite aux élèves de 4^e année. En effet, tous les élèves de 4^e année sont invités à participer à une activité portant sur la biodiversité. L'activité devrait se dérouler au mont Rougemont le 9 mai 2017 (remis au 16 mai en cas de pluie). Les élèves pourront participer à la plantation d'ail des bois et seront invités à constater l'évolution de leurs semailles l'an prochain. Il est à noter que la tenue de cette activité ne nécessite aucun coût.</p> <p>Tous les membres se prononcent en faveur de l'activité.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>
	<p>11-</p>	<p>Fournitures scolaires 2017-2018</p> <p>Madame Huchette avise les membres que la liste des fournitures scolaires requises pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2017-2018 sera remise lors de la prochaine séance du CÉ.</p> <p>Comme pour l'an passé, les parents des élèves du premier cycle ont la possibilité de choisir l'option d'autoriser l'école à faire l'achat du matériel scolaire destiné à leur enfant, en remettant un chèque au montant mentionné sur la liste, et ce avant le 5 mai 2017. Toutefois, les parents peuvent aussi procéder eux-mêmes à l'achat du matériel. Évidemment, un certain de taux de participation est nécessaire pour pouvoir offrir les prix mentionnés. Les parents seront avisés le plus rapidement possible de l'annulation du service si le nombre de participants est insuffisant.</p>	<p>Information</p>

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Par ailleurs, compte tenu de la présence d'un élève présentant une allergie sévère au latex pour l'an prochain (classe de maternelle), madame Huchette s'informerait, auprès du secrétariat général de la CSP, de la possibilité de procéder de la même façon pour la classe de maternelle. Cette démarche ayant pour but de sécuriser l'environnement de l'élève allergique, en uniformisant les effets scolaires de tous les élèves de la classe.</p>	
<p>Résolution #CÉ 16/17-29</p>	<p>12-</p>	<p>Cahiers d'activités 2017-2018</p> <p>Madame Nathalie Huchette la liste du matériel didactique requis pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Madame Carolie Rousseau-Cyr relève la possibilité qu'une erreur se soit glissée dans le prix d'un cahier d'exercices au 2^e cycle. Si tel est le cas, le coût total sera revu à la baisse. Madame Huchette vérifiera le prix réel du cahier en question.</p> <p>Il est proposé par madame Karinne Lebel et est résolu que la liste du matériel didactique pour l'année scolaire 2017-2018 soit approuvée, telle que présentée.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>
<p>Résolution #CÉ 16/17-30</p>	<p>13-</p>	<p>Code de vie 2017-2018</p> <p>Madame Huchette explique aux membres que l'école conservera le même document relatif aux règles des vie que celui retenu pour l'année scolaire 2016-2017, seulement 2 modifications mineures seront apportées (le contenu en caractère gras sera ajouté :</p> <p><i>2.3 J'utilise un langage respectueux sans vulgarité, ni blasphème, ni mot blessant, ni moquerie, ni arrogance</i></p> <p><i>2.10 Pour tout retard, je devrai me présenter au secrétariat afin de signaler mon arrivée. Un billet de retard me sera remis et sera comptabilisé pour l'année. Pour des retards répétitifs, des retenues sont prévues et des pertes de points sont possibles.</i></p> <p>Il est proposé que le document Règles de vie à l'école de l'Amitié pour l'année 2017-2018 soit approuvé, tel que modifié.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 16/17-31</p>	<p>14-</p>	<p>Mesure 30170 et Annexe 49</p> <p>Cette nouvelle mesure budgétaire (30170) vise les services directs aux élèves des établissements d'éducation préscolaire, primaire et secondaire.</p> <p>L'école de l'Amitié a pu bénéficier d'une allocation ministérielle d'environ 7000\$. Suite aux recommandations des enseignants, le montant total de cette allocation a été utilisé pour l'embauche d'une enseignante, en l'occurrence Lyse Côté, afin d'assurer un programme de surlecture, sur une base régulière, pour tous les élèves de l'école qui en manifestaient le besoin.</p> <p>En ce sens, les membres de l'assemblée doivent corroborer que cette allocation a été utilisée à bon escient pour les élèves qui éprouvent des difficultés en lecture. Par ailleurs, le personnel enseignant relève qu'une amélioration digne de mention a été observée chez les élèves qui ont bénéficié de ce service de surlecture.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p>Les sommes économisées par le ministère lors des journées de grève du personnel enseignant a permis la création d'une allocation (annexe 49), répartie dans toutes les écoles concernées. La CSP s'est vue octroyer une somme de 655000\$. Ce montant total sera réparti à l'ensemble des écoles du territoire par le biais d'allocations qui seront récurrentes pour les 4 prochaines années. Un plancher financier a été fixé à 4000\$ pour chaque école, le montant restant sera divisé selon le nombre d'élèves inscrits (environ 20\$/élève). Cette allocation doit servir directement aux élèves en difficulté d'apprentissage, dans une optique de changement des pratiques en éducation. L'équipe-école a soumis ses propositions quant à la façon de faire bénéficier les élèves de cette allocation ministérielle;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retenir des services en orthophonie pour suivre les élèves qui en éprouvent le besoin, tout en accompagnant les enseignants (coaching). ➤ Retenir des services en ergothérapie en lien avec les cours d'éducation physique et pour une tournée des classes. <p>Il est à noter que, même si l'allocation n'est pas entièrement utilisée au courant de l'année scolaire, les surplus seront conservés par l'école et pourront être utilisés l'année suivante. L'école de l'Amitié se verra attribuer la somme de 6780\$/année pour une période de 4 ans.</p> <p>Les parents membres du CÉ suggèrent quelques pistes de réflexion pour l'utilisation de l'allocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Méditation en classe; ➤ Massothérapie; 	<p>Approbation</p> <p>Information</p>

Durée	No	Sujet	Objet																											
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement pour les matières mathématiques et français (orthopédagogue); ➤ Création d'une classe pour élèves en difficulté d'apprentissage. 																												
	15-	<p>Semaine de lecture</p> <p>Un bilan positif est fait des semaines de lecture à l'école, tant du côté de l'équipe-école que du côté des élèves. Bien que les semaines de lectures affichent un bilan financier déficitaire, vu la quantité et la diversité des ateliers et des activités offerts, les coûts engendrés sont justifiés.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses (invités)</th> <th>Revenus</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Annie Groovie 809\$</td> <td>Subvention Lecture à l'école 1700\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Luc Gélinas 747\$</td> <td>Souper spaghetti 700\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Melou 325\$</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Yvan DeMuy 250\$</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>François Lavallée 900\$</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Roxanne Paradis 300\$</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Kees Vanderheyden 150\$</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total : 3481\$</td> <td>Total : 2400\$</td> <td>GRAND TOTAL : -1081\$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Si l'activité <i>Feux de contes</i> est reconduite pour les années ultérieures, les membres suggèrent la présence d'un seul conteur-invité. En effet, la présence d'un seul conteur de la trempe de François Lavallée pourrait, sans aucun doute, maintenir l'intérêt des participants.</p> <p>Certains membres du personnel ont proposé la tenue d'autres semaines thématiques, telles que : semaine des sciences, semaine des arts, etc. Cette proposition peut aussi être fort intéressante.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé soumet l'idée de faire un appel à tous auprès des parents afin de les inviter à faire don à l'école des livres dont ils souhaitent se départir.</p>	Dépenses (invités)	Revenus		Annie Groovie 809\$	Subvention Lecture à l'école 1700\$		Luc Gélinas 747\$	Souper spaghetti 700\$		Melou 325\$			Yvan DeMuy 250\$			François Lavallée 900\$			Roxanne Paradis 300\$			Kees Vanderheyden 150\$			Total : 3481\$	Total : 2400\$	GRAND TOTAL : -1081\$	Information
Dépenses (invités)	Revenus																													
Annie Groovie 809\$	Subvention Lecture à l'école 1700\$																													
Luc Gélinas 747\$	Souper spaghetti 700\$																													
Melou 325\$																														
Yvan DeMuy 250\$																														
François Lavallée 900\$																														
Roxanne Paradis 300\$																														
Kees Vanderheyden 150\$																														
Total : 3481\$	Total : 2400\$	GRAND TOTAL : -1081\$																												

Durée	No	Sujet	Objet
	16-	<p>Photos scolaires :</p> <p>Madame Valérie Fugère informe l'assemblée que la date retenue pour la prise des photos scolaires est le 15 septembre 2017. La compagnie <i>enfants click</i> offrira 17% de ristournes pour les commandes.</p>	Information
	17-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Madame Catherine Jeannotte manifeste son enthousiasme face aux superbes sacs de lectures qui sont mis à la disposition des élèves du 1^{er} cycle.</p> <p>Madame Julie Châteauneuf souligne le projet de Germain Pitre (art dramatique) de création de masques inspirés de la <i>commedia dell'arte</i>.</p>	Information
	18-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Madame Sonia Polisenno sera en mesure de présenter le code de vie (règlements) du SDG, ainsi que la liste des activités prévues (journées pédagogiques) pour l'année scolaire 2017-2018, lors de la prochaine séance du CÉ.</p> <p>Madame Polisenno rappelle aussi que les parents devront être à nouveau sondés, avant la fin de la présente année scolaire, concernant le service aux dîneurs bonifié. Le résultat du sondage permettra de statuer sur le type de service offert pour l'année 2017-2018.</p>	Information
	19-	<p>Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>Madame Chantal Wamegni avise les membres qu'une conférence sur les nouvelles technologies aura lieu le 5 mai 2017.</p>	Information
	20-	<p>Parole aux membres</p> <p>Madame Karinne Lebel informe les membres que monsieur Raymond St-Jacques est allé rendre visite, avec ses élèves, aux enfants du CPE qui fréquenteront la maternelle l'an prochain. Cela s'est avéré être une belle rencontre.</p> <p>Madame Nathalie Huchette informe les membres que, dès l'an prochain, Costco recommencera sa distribution à l'école de l'Amitié (pour les élèves de maternelle) de sacs à dos remplis d'effets scolaires.</p>	Information
	21-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Madame Fugère remercie les membres de l'assemblée.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	22-	<p>Parole à la direction</p> <p>Madame Huchette remercie les membres de leur participation et souligne la pertinence des propos tenus.</p>	Information
	23-	<p>Parole au public</p> <p>Madame Lydia Desmarteau s'informe des développements concernant l'aménagement du parc-école. La direction confirme que les travaux devraient débiter en juin, bien que la subvention de 25000\$ n'ait toujours pas été reçue. De plus, madame Huchette informe les membres que, suite aux actes de vandalisme posés dans la cour d'école récemment, un système de caméra de surveillance sera installé.</p>	Information
Résolution #CÉ 16/17-32	24-	<p>Levée de la séance</p> <p>Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h34. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guyline Thivierge
Secrétaire